

Entreposage des vins.—L'industrie vinicole se restreint à quelques endroits comme la péninsule de Niagara en Ontario, et la vallée de l'Okanagan en Colombie-Britannique. Les fabriques de vin du pays ne sont pas assujéties à l'accise fédérale ni les vins à mûrir, à l'entreposage d'accise. Les seules matières des fabricants de vin placées en entrepôt d'accise sont leurs approvisionnements de sucre et d'esprit de vin distillé par les distilleries et utilisé pour alcooliser les vins.

39.—Vin du cru produit et placé en entrepôt pour mûrir, 1951-1958

Année	Ontario		Autres provinces		Total	
	gallons	\$	gallons	\$	gallons	\$
1951.....	4, 182, 767	2, 729, 147	494, 288	407, 849	4, 677, 055	3, 136, 996
1952.....	4, 383, 358	2, 764, 750	552, 694	440, 864	4, 936, 052	2, 205, 614
1953.....	3, 562, 498	2, 237, 216	572, 692	430, 574	4, 135, 190	2, 667, 890
1954.....	4, 414, 981	2, 688, 060	640, 183	510, 464	5, 055, 164	3, 198, 524
1955.....	5, 059, 418	3, 059, 868	624, 670	480, 491	5, 684, 088	3, 540, 359
1956.....	4, 945, 429	2, 880, 176	528, 447	415, 763	5, 473, 876	3, 295, 939
1957.....	4, 746, 998	3, 151, 865	656, 510	437, 243	5, 403, 508	3, 589, 108
1958.....	6, 593, 607	3, 810, 707	822, 398	635, 609	7, 416, 005	4, 446, 316

Section 4.—Associations coopératives

Les coopératives de vente et d'achat continuent de jouer un rôle important dans la vente des produits agricoles et l'achat des articles nécessaires aux agriculteurs du Canada. En 1957-1958, ces coopératives comptaient 1,332,546 membres, soit un peu moins que l'année précédente. Ce chiffre comporte un certain double emploi vu que plusieurs membres appartiennent à plus d'une coopérative.

Le nombre des associations coopératives a fléchi légèrement en 1957-1958, tandis que celui de leurs lieux d'affaires a fort augmenté. Leur chiffre d'affaires total a atteint \$1,208,455,000, soit 8 p. 100 de plus que l'année précédente. Les coopératives ont figuré pour 33 p. 100 de la valeur totale des produits agricoles vendus au Canada en 1957-1958, soit 3 p. 100 de plus qu'en 1956-1957. En 1958, les ventes de produits agricoles par des coopératives de vente et d'achat se sont chiffrées par 859 millions, soit 42 millions de plus qu'en 1957. Les ventes de céréales et de semences (\$368,833,000) constituaient 43 p. 100 de la valeur totale des produits agricoles vendus, et les ventes de bétail (\$248,781,000) et de produits laitiers (\$185,989,000) répondaient pour presque tout le reste. Les ventes de fruits et légumes, d'œufs et de volaille ont également été élevées.

C'est la Saskatchewan qui a enregistré le plus gros chiffre de ventes coopératives de produits, soit \$263,698,000; les céréales en ont constitué une forte proportion. Viennent ensuite l'Ontario (161 millions), l'Alberta (149 millions), le Québec (93 millions), le Manitoba (78 millions) et la Colombie-Britannique (67 millions).

Les coopératives ont vendu pour 296 millions de dollars de marchandises et fournitures à leurs membres en 1958, soit 12 millions de plus qu'en 1957; les aliments pour animaux et les engrais constituaient 34 p. 100 du total. Dans ce domaine, le Québec venait en tête (68 millions), suivi de près de la Saskatchewan et de l'Ontario.

La part des membres s'est accrue de 3 millions en 1958 et le passif envers le public, de 23 millions.

Les coopératives locales sont desservies par dix associations de gros constituées et régies par elles. Ces associations avaient un actif de 66 millions en 1958; la plus importante en avait un de 28 millions et la plus petite, de \$105,000. Le chiffre des fournitures et produits agricoles vendus par les associations s'est élevé à 250 millions en 1958, soit 31 millions de plus qu'en 1957.

Il existe aussi plusieurs coopératives de services; 800 ont fait rapport de leur activité en 1958. Elles comptaient 250,498 membres et un actif de \$89,570,000. La gamme des